

DEMANDE DE DÉROGATION AU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE 2026-2027

La dérogation au périmètre scolaire est une **EXCEPTION** au principe d'inscription de chaque enfant à l'école dont dépend son domicile.

Attention ! La dérogation acceptée est valable pour tout le premier cycle (maternelle), et doit être renouvelée au moment du passage au CP (élémentaire).

Ce document dûment rempli devra être déposé ou envoyé par courrier à l'Accueil Éducation, avec les justificatifs motivant la demande.

La décision de la commission des dérogations vous sera adressée uniquement par courrier.

ÉCOLE DE SECTEUR :

Je soussigné (e) Mr / Mme

Adresse :

N° de Téléphone : Email :@

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Niveau d'affectation :

ÉCOLE SOUHAITÉE

Elémentaires : ☐ J.Jaurès ☐ La Garenne ☐ La Source

Maternelles : ☐ J.Jaurès ☐ O. de Gouges ☐ J.Prévert ☐ Ch. Vert ☐ J. Kosma ☐ F. Dolto

MOTIFS PRÉCIS DE LA DEMANDE

Joindre toute pièce justificative.

.....
.....
.....
.....
.....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler à la ville tout changement de situation.

Date : / /

Signature(s) :